

absente pendant les dix jours avant la réunion, les dates d'exposition ou autres (confirmations, nationales ou régionales) ont été envoyées pour certains au dernier moment et à différentes personnes. Un manque de coordination est à l'origine de cette confusion. La séance de confirmations du Game Fair n'apparaît pas au calendrier. Suite à la réunion, chaque président de région devait recevoir le calendrier officiel de la SCC mais rien n'a été envoyé. M. Horvath fait remarquer que de plus en plus de documents émanant de la SCC seront dorénavant envoyés par mail et non par courrier.

La propreté sur les expositions a été abordée et la SCC a mis un point d'honneur à ce que toutes les expositions se déroulant en France soient à la hauteur de celle de Châteauroux en 2010.

La SCC sera de plus en plus exigeante et dure vis-à-vis du double handling.

Le berger allemand a été reconnu dans ses deux variétés (poil long et poil court) et aura deux jugements bien distincts à compter du 1^{er} janvier 2011.

Le contrat par rapport aux juges étrangers doit être finalisé au maximum entre les deux parties à savoir le juge et la société canine organisatrice. Ces mêmes juges ont droit une somme allouée de 35 € par jour de présence à l'exposition en plus de leur frais de déplacement. L'indemnisation kilométrique est de 0,33 € pour la FCI. Le prix de l'avion le moins cher sera à privilégier en premier lieu et les déplacements en voiture ne sont pas admis car revenant trop cher.

Les secrétaires de juge ne sont dédommagées sauf pour le déjeuner le jour de l'exposition.

Le propriétaire du chien est celui qui est inscrit sur l'acte de vente. La carte de tatouage ne fait pas foi.

Point sur les litiges en cours, expos et clubs

Exposition de Châteauroux : les deux personnes condamnées ont fait appel. Il a fallu envoyer tous les dossiers et les transmettre à la SCC. L'une des deux personnes s'est inscrite à l'exposition de Bourges de cette année. M. Maisonneuve est obligé de prendre l'inscription du chien de la personne car son appel est suspensif. Celle-ci avait prévenu M. Rouillon par téléphone de sa démarche.

Exposition de Romorantin : Pascal Bouée nous explique le problème qui est survenue pendant l'exposition et la procédure qu'ils ont mis en place pour le résoudre.

Club de Dreux : actuellement la mairie reconnaît le nouveau comité du club, la préfecture de même ainsi que Jeunesse et Sport. M. Rouillon a fait appel à un avocat au nom de la Régionale. C'est M. Caré qui demeure à Chartres. Il connaît bien les statuts de la SCC, il a assigné toutes les personnes concernées par l'affaire. Il a fait parvenir un courrier au maire de Dreux qui a fait fermer le club huit jours après suite à cette lettre.

Mme Dauphin remercie la SCRC d'avoir pris en main cette affaire concernant son club. Le club est actuellement fermé.

Chiens de chasse : le président nous informe d'un différend entre le Retriever Club de France et l'association ASUR au sujet d'un concours organisé dans la région.

Saint-Laurent-Nouan : M. Rouillon et Mme Jaffré sont déjà intervenus et ont rencontré plusieurs fois les membres du comité, au cours de l'année écoulée. A la demande de plus de 25 % des adhérents, une assemblée générale extraordinaire se tiendra le 5 février 2011. Il y sera proposé la dissolution du comité, si elle est acceptée, un appel à candidatures sera lancé et de nouvelles élections auront lieu, et seront gérées par la Régionale.

Finances

Les différentes sections énoncent le versement global qu'elles feront cette année à la SCRC. Le transport des cages et le redevance SCC reviennent aux chiffres suivants selon les sections : pour le Cher, 705 € et 630 € ; pour l'Indre, 1.411 € et 3.000 € ; pour l'Eure-et-Loir, 2.392 € et 540 € ; pour le Loir-et-Cher, 1.050 € et 505 € ; pour le Loiret, 1.865 € et 4.572 € ; pour l'Indre-et-Loire, 1.004 € et 350 €.

M. Horvath fait remarquer qu'il serait prêt à organiser un CACS tous les ans au lieu d'alterner un CACIB et un CACS. Il aurait moins de problèmes et serait beaucoup plus performant. A Châlette-sur-Loing, on a 1.100 chiens, cela se passe très bien, tout est gratuit, on n'a pas 45.000 € de location de parc. Cette année, on a douze spéciales de races et on organise des petites nationales d'élevage. D'autres sections sont prêtes à en faire de même, il est vrai que les locations des parcs sont extrêmement coûteuses.

Achat de matériel de communication et d'information

Lors de la dernière réunion du comité, nous étions partis sur l'idée de deux totems qui seraient transportables dans des housses. Ils pourraient servir lors des expositions canines à condition d'avoir un stand de la SCRC et des personnes pour le faire fonctionner. Ils pourraient servir pour les manifestations de chasse comme à Thilouze lors de la fête de la chasse. 20.000 personnes y sont passées en 2010. M. Rouillon a demandé des devis et M. Horvath a participé au graphisme (contenu). Un totem serait dédié à la région Centre (nombre de membres, de clubs d'utilisation, les clubs de chasse, les expositions canines des six sections, les dates des séances de confirmations) et l'autre rempli de photos représentant toutes les activités de la Canine.

Le premier devis s'élève à 470 € HT ou 540 € TTC livré pour les deux totems. Le fabricant est Expo Com. C'est du très bon matériel et de bonne qualité. Le deuxième provient de la société Faitsdimages. Ses prix sont les suivants : 266 € HT pour les deux non livrés. Le président va se rendre compte de la qualité et du support des deux propositions et prendra sa décision par la suite.

Banderoles : trois devis ont été proposés à Arlette Jaffré. Le premier est de 180 € et les deux autres montent à près de 200 €. Mme Jaffré nous présente celle qui a été faite pour l'utilisation pour le championnat de France. Les banderoles feront 2,50 m x 1 m et pourront être placées soit à l'entrée d'une exposition canine, sur un stand ou bien sur une autre manifestation. Le nouveau logo de la SCRC, le blason de chaque section, l'adresse du site de la SCRC et l'inscription suivante (Société Canine Régionale du Centre et la section) figureront sur la banderole. Les sections doivent faire parvenir à Mme Jaffré les bons blasons de leur département.

M. Horvath a confectionné un petit fascicule en format A4 plié en trois parties où sont regroupés toutes les informations et conseils sur la SCRC. Ces documents seront disponibles sur les expositions au niveau du secrétariat ou sur un stand. Quelques modifications dans le contenu vont être apportées comme les dates des séances de confirmations et des expositions de l'année suivante. Ces changements devront être envoyés à M. Horvath avant le milieu de la semaine prochaine. Après modifications, un tirage de 5.000 exemplaires sera effectué et servira pour les trois premières expositions de la région Centre. Il sera réactualisé tous les ans.

M. Horvath revient sur l'utilisation précise du nouveau logo de la SCRC. Il ne faut pas apporter de changement de couleur, le déformer sur la hauteur ou sur la largeur.

Organisation de l'assemblée générale du 26 mars

L'assemblée générale aura lieu le dernier samedi du mois de mars soit le 26 mars 2011. M. Bouée annonce qu'il ne sera pas présent. M. Rouillon lui demande de faire un compte rendu sur la chasse car en 2010 aucune ligne n'avait été lue. M. Marié se chargera de le lire. La réunion de comité aura lieu à partir de 8 h 45 jusqu'à 11 h 45. Rendez-vous à 8 h 30.

Seront invités au repas Karine Hallereau, la personne qui gère le site Internet de la SCRC, les membres de la CEACUR, Anne Tessonneau, Dominique Tachon, Chantal Furet, M. Charlot et Xavier Leroy, le responsable des cages. Le comité accepte ces invitations. Les personnes autres que les invités et les membres du comité devront régler leur repas au prix coûtant.

M. Rouillon souhaiterait inviter les présidents ou leur délégué de chasse lors de l'assemblée générale pour faire un geste envers eux et aussi les remercier pour le prêt gratuit de leurs locaux lors de nos réunions. Le comité accepte cette proposition.

M Leickman sera aussi invité en tant que délégué régional du concours Saint-Hubert.

Après le rapport moral et d'activités du président, suivront les rapports des présidents de section, de chasse, de l'utilisation, de la trésorière et du commissaire aux comptes. Puis viendra la remise des récompenses où les candidats seront appelés par disciplines et non individuellement et les récompenses seront remises au fur et à mesure. Une photo de groupe sera prise pour chaque catégorie.

L'Indre-et-Loire se chargera d'envoyer la convocation pour l'assemblée générale à tous les membres de la SCRC.

Le président souhaiterait recevoir sous forme de tableau Excel tous les adhérents de chaque section afin d'établir un contrôle des effectifs. Il a reçu à ce jour celui de l'Indre-et-Loire. M. Rouillon cherche pour 2012 une salle pour l'AG et demande aux sections d'y réfléchir dès maintenant.

Réunion régionale chasse du 19 avril 2011

Une invitation va être envoyée à tous les membres du comité chasse et ils devront faire passer l'information auprès des autres personnes voulant participer à cette réunion.

Le président est allé lundi soir assister à la création d'une nouvelle association de chasse qui s'appelle ASPECCA. Leur mission est de favoriser les rapports entre les utilisateurs de la chasse.

Game Fair : il se déroulera du 17 au 19 juin 2011. M. Rouillon a rencontré M. Houillon, samedi, et M. Figère cette semaine, le responsable de la manifestation. Tous les accords de 2010 sont reconduits pour cette année. Les juges présents seront M. Goubie pour les 7^e et 8^e groupes ; Mme Cacard pour le 4^e groupe ; peut-être M. Génichon pour le 6^e groupe et Mme Round pour le 3^e groupe. M. Bouée se charge de contacter les deux derniers juges cités.

47 chiens avaient été confirmés en 2009. Les confirmations auront lieu le samedi et le dimanche. Une entrée sera offerte pour chaque confirmation. M. Bouée se charge de la réservation des chambres pour les juges, des repas du jury et des bénévoles de la région Centre.

La SCRC aura un stand. Il faut organiser de nouvelles animations pour le grand public afin de le divertir et non pour les spécialistes de la chasse.

Proposition d'organisation d'une réunion d'information régionale

Une réunion avec un laboratoire avait été proposée puis refusée car il n'y avait pas de contrepartie. Alain Marquis avait suggéré une autre idée mais aucun membre ne se souvient de celle-ci. M. Rouillon propose une réunion soit avec Mme Class qui est plutôt spécialisée dans le secrétariat de ring et concours de jeune présentateur, soit avec un vétérinaire comportementaliste ou bien sur l'ADN. Le président souhaiterait inviter les délégués de race lors de cette réunion, mais les clubs de race ont peu répondu aux mails de Mme Vernon afin de remettre à jour la base de données. Une réunion sur l'élevage en général pourrait attirer un maximum de monde.

Demande d'affiliation

Il existe 57 clubs d'utilisation dans la région Centre. Un nouveau club (l'Éducation et Sport Canin Loire et Forêt) demande à être mis en stage d'affiliation dans le département du Loiret à côté de Dampierre. Mme Tachon (CTR) et Pierre Jaffré sont allés visiter ce club afin de donner leur avis sur le site, les installations. Aucun reproche n'est à faire. Le dossier est conforme et très bien ficelé. Ce club fera de l'obéissance et de l'agility. La présidente est Mme Barbara Charletout. Le comité accepte à l'unanimité la mise en stage d'affiliation de ce club.

Une demande de subvention est souhaitée pour l'organisation du championnat de France d'attelage par le club de Ballan-Miré dont le président est Patrick Dallièrè. Le projet tient la route. Le championnat aura lieu les 11-12 et 13 septembre 2011. Le CEACUR propose de leur offrir des coupes et le pot d'honneur ou une subvention de 300 €. La SCRC propose 200 €. Le comité accepte cette subvention.

Le président fait remarquer que la CEACUR avait donné 400 € et 250 € de la SCRC pour le championnat de France de flyball. Mme Tachon, présente sur place pour la SCRC et la CEACUR, n'a pas eu le droit à la parole lors de la remise des prix. M. Rouillon et Mme Jaffré étant pris de leur côté. Aucun courrier de remerciements n'a été fait auprès des deux donateurs et un article paru dans Sans Laisse ne fait état de la SCRC ou bien de la CEACUR. Le président n'a pas apprécié ce genre de comportement.

M. Horvath souhaiterait que l'on fasse une réunion spécifique sur les différentes subventions allouées par la CEACUR d'une part et la SCRC d'autre part.

Le 11 septembre 2011, une Coupe de France de sauvetage à l'eau au lac de Saint-Avertin sera organisée par l'Association Tourangelle des Chiens de sauvetage Aquatiques (ATCSA). Le club demande une subvention pour l'organisation de cette manifestation. La SCRC propose 200 €. Le comité accepte.

Questions diverses

M. Maisonneuve nous fait part que M. Pinard se trouve actuellement dans une maison de retraite suite à une longue maladie.

Le Dr Rochebeuf nous a quittés récemment, une minute de silence sera observée lors de l'assemblée générale.

Organisation de la Mondiale : M. Horvath prend la parole et nous relate les points importants sur la Mondiale. Beaucoup de demandes d'engagement nous arrivent de l'étranger et des pays de l'Est et en particulier de la Russie. Côté organisation et préparation, il va falloir un maximum de monde sur une, deux voire trois journées selon les disponibilités de chaque personne. Le championnat du monde aura lieu du jeudi au dimanche ; celui de France du jeudi au samedi. Aucune race ne passera le

même jour en championnat de France et championnat du monde. Un hall d'exposition nu à Villepinte revient à 250.000 €. Selon nos estimations, deux nous seront nécessaires.

Il y aura des jugements le matin et l'après-midi sur un même ring : le matin, championnat de France et l'après-midi, la mondiale. On espère 30 à 35.000 chiens. Le calcul économique a été fait sur 20.000 chiens. A Bratislava, il y a eu 30.000 chiens en 2010.

Dans leur séjour, les juges auront droit à une soirée de gala à Chantilly. Les autres jours, ils resteront à l'hôtel où ils pourront dîner grâce à de très beaux et bons buffets.

Fichier national canin : l'appel d'offre sur le fichier national canin se termine le 27 janvier 2011. La SCC finalise les accords avec les vétérinaires. La tenue et la mise à jour du fichier canin à la SCC emploient plus de 45 personnes.

Carnets d'adhésion : les carnets d'adhésion pour la SCRC ont été distribués aux présidents de section ou trésorier.

Le Cher : du 1 au 450 ; l'Indre : du 451 au 750 ; l'Eure-et-Loir : du 751 au 1.250 ; le Loiret : du 1.251 au 1.950 ; le Loir-et-Cher : du 1.951 au 2.400 ; l'Indre-et-Loire : du 2.401 au 3.000.

Date de la prochaine réunion

Elle se fera le matin avant l'assemblée générale soit le 26 mars 2011.

Le Président
Pierre Rouillon

Le Secrétaire
Jean-Yves Lefèvre